



Relevé de décisions du Conseil d'Administration
Séance du 14 décembre 2017
- Rennes -

Référence	RD_DIR_CA 2017_12_14
Révision	
Date d'application	14 décembre 2017
Version	1

Pour information :

27 membres présents et 4 membres représentés sur 32 membres en exercice.
(26 présents et 3 représentés en début de séance)

Délibérations	Détails des votes	Observations
➤ Le CA approuve le procès-verbal de la séance du 12 octobre 2017.	unanimité	Publication (site web)
➤ Le CA approuve : <ul style="list-style-type: none"> • la politique en matière de validation d'études antérieures (VES), des acquis de l'expérience (VAE), d'études ou des acquis professionnels ou personnels (VAPP) à l'EHESP, • Les tarifs applicables à chacun des dispositifs pour l'année 2018. 	unanimité	Application à compter du 1er janvier 2018
➤ Le CA approuve les tarifs relatifs à l'hôtellerie pour l'année 2018, à savoir le maintien des tarifs appliqués 2017.	13 voix pour (voix prépondérante du Président) 13 voix contre 3 abstentions	Application à compter du 1er janvier 2018
➤ Le CA approuve les tarifs relatifs aux prestations du LERES pour l'année 2018.	unanimité	Application à compter du 1er janvier 2018
➤ Le CA approuve les autres tarifs pour l'année 2018 : <ul style="list-style-type: none"> • location d'espaces • reprographie • objets promotionnels • documentation • prestations audiovisuelles 	unanimité	Application à compter du 1 ^{er} janvier 2018

<p>➤ Le CA adopte le budget initial 2018 et approuve ses éléments constitutifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les autorisations budgétaires suivantes : <ul style="list-style-type: none"> – 327 ETPT sous plafond et 125 ETPT hors plafond – 61 988 000 € d'autorisations d'engagement réparties comme suit : <ul style="list-style-type: none"> ○ 46 232 000 € au titre du personnel ○ 13 656 000 € au titre du fonctionnement ○ 2 100 000 € au titre de l'investissement – 61 988 000 € de crédits de paiement, répartis comme suit : <ul style="list-style-type: none"> ○ 46 232 000 € au titre du personnel ○ 13 656 000 € au titre du fonctionnement ○ 2 100 000 € au titre de l'investissement – 59 613 000 € de prévisions de recettes – - 2 375 000 € de solde budgétaire. • les prévisions comptables suivantes : <ul style="list-style-type: none"> – - 2 507 541 € de variation de trésorerie – - 2 931 200 € de résultat patrimonial – - 531 200 € de capacité d'autofinancement – - 2 631 200 € de variation de fonds de roulement <p>Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des autorisations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération.</p>	19 voix pour 6 voix contre 6 abstentions	
<p>➤ Le CA autorise le directeur à utiliser, au cours de l'exercice 2018, les crédits non utilisés de l'enveloppe des dépenses de personnel pour abonder les enveloppes de dépenses de fonctionnement ou d'investissement dans la limite de 300 000 €.</p>	unanimité	

N.B : Ce document a valeur informative. Le procès-verbal de ce CA du 14 décembre 2017 sera soumis à approbation lors de la prochaine séance.